



## Le 15 juin prochain, soulignons la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés

### Parce que la maltraitance n'est jamais acceptable.

La société québécoise se mobilise pour y mettre fin.

Témoin ou victime, chacun a son rôle à jouer : se renseigner, rester vigilant, soutenir un proche, informer ses pairs, référer, mais surtout, dénoncer la maltraitance.

L'ultime but n'est pas de trouver un coupable et d'entreprendre une procédure judiciaire, le but ultime est de mettre fin à la maltraitance, et ce, selon la volonté et dans le respect des victimes.

**Le 15 juin, portez le ruban mauve afin de sensibiliser votre entourage à la lutte contre les abus envers les personnes aînées!**



La maltraitance ne laisse pas toujours des signes visibles : infantiliser, intimider, frauder, menacer, forcer, ridiculiser, parler à sa place, discriminer... une victime se cache peut-être dans votre entourage.

**Pour mieux reconnaître la problématique : [www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)**

**Pour s'informer ou dénoncer : la ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287  
ou info santé / info social : 811**



Un message de la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec qui constitue l'instance régionale la plus représentative des personnes aînées de la région Centre-du-Québec. Elle œuvre à améliorer et protéger les conditions, la qualité et le niveau de vie des personnes aînées de la région.

Pour nous contacter : 819 222-5355